

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge - Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13.08.20	CS		300DH	 Dr. Abdellatif MOUEN 165 Bd Abd el Kader Les Champs Center - 1000 Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie BENOU KATER M. Hamed TIRMANE Docteur en Pharmacie 22, Rue Impasse Benou KATER Tél. 05 22 23 41 83 - CASABLANCA	13/08/2020	52,20

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

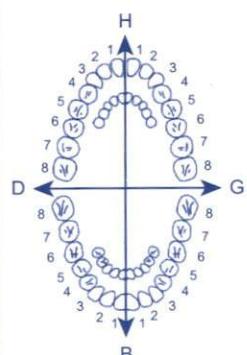
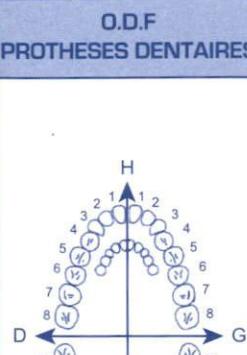
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 21433552 00000000 00000000		
	D	00000000 00000000 35533411 11433553		
	B			
	G			
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				Montants des Soins
DATE DU DEVIS				Date de l'Execution
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

Dr HAIM Hind

Diplômée de la Faculté de Médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplômée en médecine esthétique cosmétologie et lasers - besançon - France

Ancien Médecin interne au CHU Ibn Rochd

Ancien Médecin Interne au CHU Hôtel Dieu - Nantes - France



الدكتورة هايم هند

خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

دبلوم مطب التجميل والعلاج بالليزر - بيزنطون - فرنسا

طبيبة سابقاً بمستشفى ابن رشد

طبيبة سابقاً بمستشفى - Hôtel Dieu - نانت فرنسا

أمراض وجراحة الجلد، الشعر والأظافر

الأمراض المتنقلة جنسياً

الحساسية والجرح

الطب التجميل

العلاج بالليزر

• Maladies et chirurgie de la peau, cheveux et ongles

• Infection sexuellement transmissibles

• Allergie cutanée et brûlures

• Médecine esthétique anti-âge: peeling, Botox, Fillers

• PRP, Mésothérapie, Cosétiologie

• Lasers

Casablanca, le :

13/01/2020

KOV
Am



$$1740 \times 3 = 52.20$$

(S.V.)

1x15/15J.

1x15/15J.

degs
blancs



2) vit 60

1x15/15J.

52.20

3) Vitix CP

1x15/15J.

4) Hérisson Ultra D

1x15/15J.

165 شارع عبد المؤمن إقامة ليشون سنت، عمارة، الطابق 4، رقم الشقة 5 الدار البيضاء

165 Bd abd El Moumen Résidence les champs center, Immeuble A, 4ème étage, appt 5 Casablanca

Tél : 0522.227.899 - Urgence : 0660.515.739 - E-mail: haimhind@gmail.com

5) Zinoskin sulfat de zinc

ACP 40%

Zinoskin

